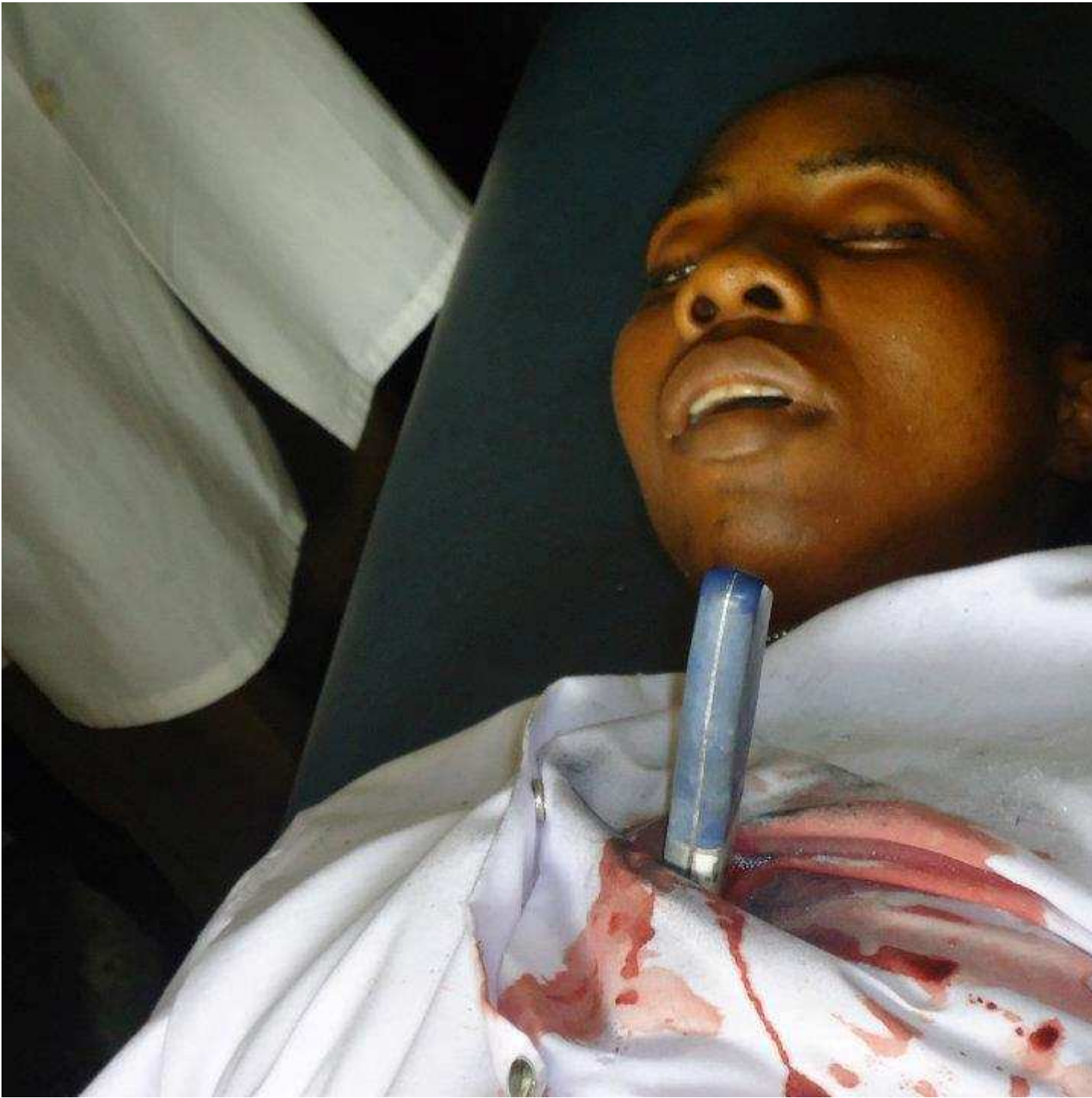


NOUVELLES RELATIVES A L'ASSASSINAT DE LA SŒUR LILIANE KAPALAY

Selon les informations et plusieurs témoignages, la sœur Liliane Kapalay est originaire du diocèse d'Idiofa, de la paroisse de Mutoy.

Tout en dénonçant ce lâche assassinat et cette cruauté, Monseigneur recommande l'âme de la sœur à la prière de tous les fils et filles d'Idiofa. L'Evêque espère par ailleurs que « justice sera faite ».





LES MESSAGES EMAILS RECUS :

De : Bernard Nzemba <nzeniath@yahoo.fr>

À : cecos-codicos-rdcongo@googlegroups.com; cenco@googlegroups.com

Envoyé le : Jeudi 2 février 2012 15h08

Objet : [Médias catholiques] Une religieuse de Kananga morte après avoir été poignardée par un inconnu
La Commission diocésaine Justice et Paix (CDJP) Kananga vient de nous informer que la soeur Liliane, de la congrégation des soeurs de la charité et de Marie, travaillant dans un lycée à Kananga, vient d'être poignardée par un inconnu, il y a deux heures et est morte.

Excellence Révérendissime,

Suite à l'ignoble **assassinat hier jeudi, 02 février 2012, de Sœur Liliane MAPALAY, religieuse de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie, Caissière de l'Institut Janua Coeli**, on s'est informellement réuni, ce vendredi 03 février 2012 au Centre Thabor, autour de Monseigneur Evariste Lufuta, pour apprécier la situation que traverse notre Archidiocèse.

Ont pris part à cette rencontre les personnes ci-après :

- Mgr Lufuta Evariste, qui s'est senti mal peu avant de commencer la rencontre et s'est retiré
- Abbé Malu Elie
- Abbé Batungila Jean Hilaire
- Abbé Henri Tshipamba
- Père Kalombo Jean Marie, sdp
- Père Mutoke Sylvain, ocd
- Sœur Berthe Kalel, sœur de la Charité
- Monsieur Kasonga Sylvain, Coordinateur diocésain des ECC
- Mgr Gilbert Kalumbu, qui a présidé la rencontre en l'absence de Mgr Lufuta.

Dans ce cadre, nos réflexions ont tourné autour de 4 axes, soit : le fait de l'assassinat même, les enquêtes et leurs en-dessous, la vue d'ensemble de la situation de l'Eglise au-delà de l'assassinat et les actions à entreprendre.

1. l'assassinat de la religieuse

C'est pendant le jour, entre 13h00 et 13h15 que le forfait a eu lieu dans l'enceinte de l'Institut Janua Coeli, dans le bureau de la religieuse, peu après le départ des élèves et la fermeture de la grille de l'école, pendant que les enseignants étaient occupés à corriger les examens du jour que les enfants venaient de terminer.

Personne n'a vu le ou les assassins.

Les faits:

a) **entre 11h00 et 12h45** Sœur Liliane travaillait dans le bureau de la consœur Germaine Misumba, Préfet de l'Institut. Puis elle se souvient qu'en tant que membre de l'équipe de religieux qui devait préparer la célébration de la Journée Mondiale de la Vie Consacrée prévue pour 15h30 à Malole, elle devait déjà quitter l'école pour rejoindre les autres.

b) à **12h45**, elle s'est rendue à son bureau, qui est d'ailleurs contigu à celui du Préfet.

c) **Quelques instants plus tard**, alors qu'elle est encore dans son bureau, un cri strident est entendu de tous ceux qui étaient encore dans l'institut : Sœur Préfet, le Directeur des études, le chargé de la discipline et les autres enseignants. En se précipitant dehors pour voir ce qu'il en était, l'on se rend compte que ce cri venait de chez la caissière, mais curieusement sa porte était fermée et la fenêtre aussi. Le Directeur et la Préfet entrent suivis des autres, et trouvent la sœur mi-debout. Elle a eu juste le temps de dire « Ya Germaine », sa consoeur Préfet, qui l'a reçue dans ses bras, croyant qu'elle avait piqué une crise de malaria. Puis, sœur Germaine se rend compte que sa consoeur inerte, avec un long couteau de cuisine planté entièrement dans son cœur. Le sang ne coulait pas. Dans la panique, on la précipite à l'hôpital général situé à quelques mètres du couvent des Sœurs de la Charité. Trop tard.

d) Sœur Liliane a été **poignardée entre 13h00 et 13h15**.

2. Enquêtes et leurs en-dessous

Quelques minutes après les coups de téléphones fusent de partout pour annoncer la mort de cette religieuse. Sur la cour de l'école était inondée des gens de toutes sortes : des religieux et religieuses qui s'étaient données rendez-vous à Malole pour leur messe que le Chancelier de l'Archidiocèse devait présider, les prêtres diocésains qui étaient sur la ville de Kananga, des parents d'élèves, les passants et les curieux, plusieurs services de l'état et un dispositif important des policiers pour diligenter une enquête. En évidence était voir les agents des Services des Renseignements qui se trouvaient presque partout. Le bâtiment des bureaux ou le bâtiment administratif de l'école a été scellé. Le Directeur des études longuement entendu, le chargé de la discipline aussi. La sœur Préfet qui était partie avec la défunte à l'hôpital était perturbée. Elle est tout de même venue donner sa version des faits aux enquêteurs.

Le Chancelier a tenu à suivre de plus près tous ces moments et entendre les commentaires des enquêteurs, qui impressionnaient par leur nombre, les services auxquels ils appartenaient et surtout par la dispersion qu'ils accusaient dans la façon de procéder. Bref, c'était de la confusion.

Les premiers éléments dans les commentaires des enquêteurs :

- pour les enquêteurs : le crime est commis dans l'enceinte de l'école, grille fermée, porte et fenêtres de la victime fermée ;

- après contrôle de la parcelle de l'école, il n'y a pas d'autres issues à part la grande grille de sortie pour les élèves et la petite sortie pour les religieuses par où elles accèdent au couvent ;
- les coupables sont à chercher ici non en dehors de l'école et du couvent.

C'est cette thèse qui circule depuis lors partout dans la ville de Kananga.

Sur place le chancelier a fait remarquer qu'il ne fallait pas exclure d'office d'autres pistes, en tenant compte des éléments qui se recoupent, à savoir :

- la grille n'était pas fermée immédiatement après la sortie des enfants ;
- la façon dont le couteau était enfoncé dans le cœur de la victime dénotait de l'une action habile d'un expert exécutant criminel (un simple voleur, un chégué, un non initié est incapable de pareille dextérité dans l'exécution de ce forfait) ;
- on ne peut pas dire que l'assassin (les assassins) était venu pour voler de l'argent. La caissière ne garde jamais l'argent à l'école et tout le monde qui a ses enfants à Janua Coeli le sait très, car cette école a été l'objet des vols successifs au cours de l'année scolaire en cours, sans que l'autorité locale, à chaque fois sollicitée, fasse quelque chose pour sécuriser cet institut ;
- il est reporté que les passants et les mamans vendeuses au coin de la cure de Saint Clément avaient aperçu un véhicule blanc avec des vitres fumées parquer le long de l'école peu avant la sortie des enfants, mais qu'il n'avait pas traîné. Il a continué dans la direction de l'hôpital général ;
- tenant compte de ces éléments, il n'est plus difficile d'en donner une conclusion partielle : le crime était une action rapide qui n'a pas duré dix minutes pour insister que la grille était fermée. Il suffit d'un petit temps aux initiés pour exécuter un assassinat du genre.

3. vue d'ensemble de la situation de l'Eglise au-delà de l'assassinat

L'on ne peut comprendre cet acte ignoble sans en décrire le contexte immédiat.

Voici quelques éléments de ce contexte :

- l'Institut Janua Coeli est une école privée des Sœurs de la Charité, comtée parmi les écoles secondaires catholiques de la ville de Kananga, avec un haut standing dans l'éducation et la formation des enfants. Sa situation dans la proximité de l'Eglise pro-cathédrale Saint Clément au centre de la Ville le rend encore plus spécial, attractif pour les parents. Y envoient leurs enfants surtout les familles nanties : les hauts cadres de l'administration publique,

les officiers de l'armée de la police, les commerçants, les professeurs d'université, et tant d'autres de la classe moyenne. C'est dire que c'est une école en vue

- Soeur Liliane Mapalay est une jeune professe, apparemment sans histoire. Elle n'a pas encore deux ans dans cette école. Elle en est simplement caissière.
- Le préfet de l'Institut, soeur Germaine Misumba, est à la tête de l'Institut depuis deux ans, avec pratiquement sans histoire.
- Tout le monde sait qu'il y a eu récemment une grève dans le pays. D'habitude quand il y a des perturbations du genre, nos écoles qui ont connu des désagréments, surtout les écoles des filles, prennent des précautions pour ne pas exposer les enfants. Quelques unes des écoles catholiques de la ville se sont trouvées dans cette situation bien délicate. Depuis ce fait de la grève dans le pays, et les précautions prises par certaines des écoles catholiques de la ville, il y a eu de la part de l'administration provinciale des faits et comportements d'harcèlement agressif à l'endroit des sœurs d'abord et de l'ensemble de l'Eglise catholique qui est à Kananga :
 - a) Après les événements de la grève un monsieur des services des renseignements est venu trouver la soeur Préfet de l'Institut Janua Coeli pour lui demander pourquoi les sœurs avaient obéi à l'ordre de fermer les écoles. Le préfet lui donner la réponse dans le sens de ce qui est précédemment.
 - b) Le lundi 30 janvier 2012, le Ministre de l'Intérieur de la Province convoque la Commission Provinciale de l'Education pour fustiger et intimider les écoles catholiques. Le Coordinateur Provinciale des Ecoles Conventionnées Catholiques a, séance tenante, répondu que cette grave accusation ne tient pas compte de ce que les écoles des filles, notamment celles de Notre-Dame et de Saint Clément sont souvent la cible de vandalisme, de vol et de représailles. Pour se protéger, il ne fallait pas les ouvrir. Le Ministre a promis aux membres de la Commission de l'Education qu'il ferait tout pour protéger ces écoles. Il a confirmé son propos par un communiqué radiodiffusé qui répétait sa ferme promesse de protéger et de sécuriser ces écoles catholiques par les éléments de la police.
 - c) Le mardi 31 janvier 2012, consécutivement à la réunion du Conseil de Sécurité Provinciale – qui réunit le Gouverneur, les Généraux de l'Armée et de la Police, les Responsables des Services de

Renseignements, Maire de la Ville et autres hauts fonctionnaires de l'administration provinciale – l'Inspecteur Principale a communiqué à ses policiers réunis à la parade de l'Etat Major les mesures qui sont prises pour la sécurisation de ces deux paroisses et les écoles qui s'y trouvent, dont l'Institut Janua Coeli.

- d) Le même jour le Ministre de l'Intérieur provincial et les Services de Renseignements avaient convoqué le Coordinateur diocésain des Ecoles Conventionnées Catholiques pour l'interpellé sur cette affaire de la fermeture des écoles catholiques le jour de la grève.
- e) Le mercredi 01 février 2012, le Coordinateur diocésain de la Pastorale communique à la Chancellerie des menaces qui pèsent sur lui de la part des Services des Renseignements : il est recherché pour « avoir demandé aux écoles d'exploiter le message de la CENCO ».
- f) Le mardi 31 janvier et le mercredi 01 février 2012, l'ancien Président diocésain de la Commission diocésaine **Justice et Paix** reçoit régulièrement des menaces de mort dans son téléphone.

En mettant tous ces faits ensemble, on se rend vite compte que :

- g) **l'assassinat de sœur Liliane est un acte purement politique.** Il est d'ailleurs possible qu'il ne se soit agi que d'une erreur sur la personne. C'est plutôt la sœur Préfet qui aurait été ciblée directement. Ne la connaissant pas très bien, le sort est tombé sur Liliane. Le menace pèse sur Janua Coeli, d'autant plus tous les hauts gradés de l'Armée et de la Police, comme les politiciens pro-gouvernement humiliés par un cuisant échec aux élections présidentielles et législatives dans la ville de Kananga se sentent plus humiliés par des écoles où leurs enfants étudient, quand ils croient que la fermeture de ces écoles par mesure de prudence de la part des sœurs est la même chose qu'un acte de sabotage du Gouvernement.
- h) c'est l'Eglise catholique qui est ciblée.

4. que faire ? ou actions à entreprendre

Dans la réunion qui s'est tenue ce matin, vendredi 03 février 2012, au Centre Thabor, le Chancelier – Vicaire Judiciaire, le Vicaire Episcopale chargé du Clergé, les doyens de Notre-Dame et de Notre Père, le Responsable de la Commission de la Vie Consacrée, les Coordinateurs Diocésain et Provincial des Ecoles Conventionnées Catholiques, l'Econome Général et son Adjoint, il y avait grand

soucis de trouver les voies et moyens de réagir pour faire entendre la voie de l'Eglise.

Nous attendons vos instructions à ce sujet et suggérons les actions qui pourraient être contemplées dans pareille situation pour l'Eglise :

- a) jeûne et prière dans toutes nos paroisses et nos communautés sacerdotales et religieuses ;
- b) une déclaration en français et en tshiluba pour dire l'indignation de l'Eglise de Kananga
- c) enterrement avec dignité de la sœur défunte : procession à pied de Saint Clément au cimetière de Malole, avec pancartes de messages, comme ce fut à l'occasion de l'assassinat de la sœur de Nganza;
- d) Conscientiser, par la radio, les parents des enfants sur les menaces qui pèsent sur les écoles où étudient leurs enfants, afin qu'ils cherchent comment protéger leurs enfants ;
- e) Ecrire au Ministre de l'Intérieur de la Province pour dénoncer ses fausses promesses et son **refus d'assister les personnes en danger.**
- f) Porter plainte contre le Ministre de l'Intérieur Provincial pour ce manquement délibéré. Nous avons pour cela besoin de votre procuration. Nous envoyons à l'Avocat Conseil un brouillon pour correction conformément aux exigences du droit congolais.

Pendant la réunion, l'Institut Janua Coeli nous communique l' « enlèvement » de l'enseignant chargé de la discipline. Nous avons tiré toutes les ficelles pour que le jeune homme revienne. L'action est en cours.

Pendant la réunion, l'Institut Janua Coeli nous communique l' « enlèvement » de l'enseignant chargé de la discipline. Nous avons tiré toutes les ficelles pour que le jeune homme revienne. L'action est en cours.

Autres nouvelles relatives à cette situation:

- Le jeudi soir, le Nonce Apostolique avait appelé pour avoir des informations fiables de la Chancellerie. Le vendredi, selon ses exigences, il a eu un rapport circonstancié.

- Les ONG de droits de l'homme viennent de dénoncer ce qu'elles appellent le début de ce qui risque de devenir courant, comme à l'Est du Pays.

- les parents de la défunte sont arrivés aujourd'hui. les soeurs de Buena Muntu voudraient que la levée du corps se fasse le lundi soir pour l'enterrement le mardi. Je leur ai envoyé le message qu'il faudrait faire tout le possible pour que l'enterrement se fasse le lundi. La situation socio-politique est très tendue. Il semble

même qu'il y a des soldats non originaires infiltrés ici qui exécutent un plan de destabilisation du Kasayi. Au moment où j'accouche ces lignes, un taximotoman vient d'être assassiné par un militaire à SNEL.

En espérant que vous recevrez ce courrier, je saisis l'occasion pour vous présenter les condoléances les plus senties de nous tous qui sommes ici.

Mgr Gilbert Kalumbu
Chancelier